

Pour l'achat d'un téléphone mobile Sony Ericsson dans les enseignes participantes en France métropolitaine (Corse incluse), entre le 30/09/2011 et 31/03/12, Sony Ericsson vous rembourse jusqu'à 100 euros TTC sur le prix d'achat de votre mobile\*

\*Jusqu'à 100€ remboursés sur le PLAY

\*Jusqu'à 50€ remboursés sur l'arc, l'arc S, le kyno et le ray

\*Jusqu'à 30€ remboursés sur le mini et mini pro

1) Connectez vous sur <https://www.promo-xperia.com> jusqu'au 31/03/12

2) Renseignez le formulaire d'inscription

3) Renvoyez les documents demandés (copie de facture et code IMEI découpé) + le formulaire téléchargé avant le 14/04/12 (cachet de la poste faisant foi) à :

**ODR Sony Ericsson Jusqu'à 100€ remboursés  
CUSTOM PROMO N°A19212  
13102 ROUSSET CEDEX**

Pour toute question, contactez une opératrice spécialisée au 0970 805 100 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 18h code : 19212.

Sony Ericsson se réserve le droit de refuser toute demande qui lui semblerait incomplète, frauduleuse, illisible, insuffisamment affranchie, peu soucieuse des procédures liées à l'opération ou portant sur des références non comprises dans la présente offre. Frais d'affranchissement de la demande non remboursés. Les données personnelles communiquées par les participants seront utilisées dans le cadre de cette offre et ne seront pas conservées par la suite. Sony Ericsson se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre promotionnelle en cas de nécessité. Vous recevrez votre remboursement sous 8 semaines environ sans que ce délai n'engage Sony Ericsson. Toute demande incomplète sera considérée comme nulle. Offre réservée aux particuliers et non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la période.